

-----  
**COMMUNE D'ISSY-L'EVEQUE**

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL  
du JEUDI 10 MARS 2016 à 20 heures**

Présents : Mesdames BOULOT Bernadette - GAUTHE Christelle – KULIK Elisabeth – RAMEAU Annie  
MM. BAUDIN François - BILLAUT Cédric - BOUILLER Frédéric – FLYNN Michaël -  
GARNIER Jean-Claude - NIVOT Serge – NOEL Philippe – PERRAUDIN Joël - SAMUEL  
Guy

Absents Excusés : M. GAUTHE Christophe (pouvoir à M. NIVOT Serge)

Absent : M. DUCLOUX Michel

Secrétaire de séance : Monsieur BOUILLER assisté de M. GRANGER, Secrétaire de Mairie.

**COMPTES ADMINISTRATIFS DU MAIRE– EXERCICE 2015**

Le Conseil Municipal,

- approuve les comptes administratifs du Maire de l'exercice 2015, lesquels peuvent se résumer ainsi:

**SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

\* **Section d'exploitation :**

Recettes de l'exercice : ..... 46 943,79 €  
Report résultat 2014 : ..... 37 180,45 €  
Dépenses de l'exercice : ..... 42 345,48 €  
**Soit un excédent de clôture de ..... 41 778,76 €**

\* **Section d'investissement :**

Recettes : ..... 43 549,92 €  
Report résultat 2014 : ..... 28 409,43 €  
Dépenses : ..... 51 823,38 €  
Dépenses restant à réaliser : ..... 30 000,00 €  
Recettes restant à réaliser : ..... 10 000,00 €  
**Soit un excédent de clôture de ..... 135,97 €**

**COMMUNE**

\* **Section de fonctionnement :**

Recettes : ..... 951 926,75 €  
Report résultat 2014 : ..... 88 028,53 €  
Dépenses : ..... 777 348,50 €  
**Soit un excédent de clôture de ..... 262 606,78€**

\* **Section d'investissement :**

Recettes : ..... 122 866,47 €  
Report résultat 2014 : ..... - 83 621,81 €  
Dépenses : ..... 122 866,47 €  
Recettes restant à réaliser : ..... 225 300,00 €  
Dépenses restant à réaliser : ..... 204 000,00 €  
**Soit un déficit de clôture de ..... 175 212,05 €**

- Dit que le compte de gestion du Receveur pour l'exercice 2015 n'appelle aucune observation de sa part
- décide d'affecter les résultats de fonctionnement 2015 :
  - **Commune : 175 212,05€** pour couvrir les besoins de la section d'investissement et **87 394,73€** en report à nouveau
  - **Service d'assainissement : 41 778,76€** en report à nouveau

## **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS – ANNEE 2016**

Le Conseil Municipal,

- décide à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes au titre de l'année 2016 aux associations ayant formulé une demande :

### **ASSOCIATIONS ISSYQUOISES :**

- Association Sportive Issyquoise .....	1 100 €
- Association des Commerçants et Artisans .....	1 000 €
- Amicale des Sapeurs-Pompiers.....	990 €
- Comité des Fêtes ( <i>si poursuite de l'activité</i> ) .....	400 €
- " " Organisation de la fête patronale – Location d'un manège .....	780 €
- Le Petit Théâtre.....	800 €
- La Lyre d'Issy-l'Evêque .....	550 €
- Tennis Club Issyquois.....	500 €
- Club de Randonnée des 4 Monts .....	300 €
- Club de Gymnastique Issyquois.....	110 €
- La Boule Issyquoise.....	110 €
- Issy Fitness.....	110 €
- Club Issy Loisirs .....	110 €
- Association des Parents d'Elèves .....	110 €
- Comité de Jumelage-Coopération Issy-Haria .....	110 €
- Comité FNACA .....	110 €
- Amicale pour le don de sang bénévole du canton.....	110 €

### **AUTRES ASSOCIATIONS OU ORGANISMES :**

- Service de remplacement agricole de Gueugnon.....	110 €
- Ligue contre le Cancer .....	100 €
- Office du Tourisme de Bourbon-Lancy .....	80 €
- Réseau Gérontologique du Pays Charolais .....	50 €
- Les Restaurants du Cœur de Saône et Loire .....	30 €
- Association Départementale d'Information sur le Logement (A.D.I.L.).....	30 €
- Comité départemental de Prévention Routière .....	15 €
- Association Française contre les Myopathies .....	15 €
- Association Française des Sclérosés en Plaques.....	15 €
- Association. départementale des Pupilles de l'Enseignement Public.....	15 €
- CFA Gueugnon.....	60 €
- CFA La Noue Longvic .....	30 €
- CFA du Bâtiment Autun .....	30 €
- Maison Familiale Rurale Semur-en-Auxois .....	30 €

- accorde les subventions exceptionnelles suivantes au titre de l'année 2016 :
  - Fleurir Ensemble (*achat d'une citerne pour la récupération des eaux pluviales*)..... 700 €
  - Comité de jumelage Issy-Haria (*organisation exposition et conférence sur l'eau*) ..... 500 €
  - Issy Fitness (*cours de danses de salon*) .....
- Rejette les autres demandes de subventions.
- 

## **ACHATS - TRAVAUX**

Le Conseil Municipal,

- Décide d'acheter un tracteur neuf de marque CASE pour remplacer le tracteur CLAAS sur lequel s'enchaînent les pannes et charge la commission voirie de définir précisément les équipements de ce nouveau matériel
- Décide de prévoir au budget 2016 le remplacement des menuiseries du rez-de-chaussée de la mairie mais ajourne l'approbation des devis dans l'attente de précisions complémentaires
- Décide d'acquérir un terrain appartenant à M. et Mme BROCHOT, situé à proximité de l'hangar communal, sur lequel sera installée la serre communale et charge M. le maire de négocier au mieux avec les vendeurs le prix d'achat
- Est informé du résultat de l'étude PRESAGE qu'a réalisé le bureau d'études ADAGE en vue de l'acquisition de terrains à bâtir situés route de Grury et rue des Petites taupières et autorise M. le Maire à signer des compromis de vente avec les propriétaires concernés sous condition suspensive d'obtention du permis d'aménager
- Prend connaissance d'une offre de vente de Mme CHELLES concernant un terrain constructible au lieudit "Le Sauzet" et décide de ne pas y donner suite pour l'instant
- Approuve les devis suivants :
  - ✓ CUMA ASTER : aménagement d'un fossé à Roche
  - ✓ LHERMITTE : réfection du calvaire de la place
  - ✓ BOUILLER : confection d'un placard salle de Montrifaut pour le club de tarot
  - ✓ ADAGE : mise à jour du plan du réseau d'assainissement
  - ✓ PLANDANJOU : achat de végétaux pour divers aménagements paysagers
  - ✓ MME DOLLET : location d'un manège enfantin pour la fête patronale
- Est informé de l'approbation par le Préfet de l'agenda d'accessibilité programmé déposé par la commune pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public
- Charge la commission travaux d'étudier une proposition de M. TURLIER pour récupérer le trottoir situé devant sa maison

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES "ENTRE SOMME ET LOIRE"**

Le Conseil Municipal,

- Est informé du calendrier de la mise en œuvre de la probable fusion des communautés de communes "Entre Somme et Loire" et du Pays de Gueugnon et des conséquences de cette fusion (transfert de nouvelles compétences, pacte financier et fiscal, changement de régime fiscal)
- Après avoir été informé du projet de modification des circuits de transport scolaire élaboré par la communauté de communes dans un souci d'économies budgétaires et des conséquences financières pour la commune (mise en place d'une garderie pour accueillir des élèves transportés), décide de ne pas accepter cette modification et de proposer une autre solution
- Décide de ne pas adhérer pour l'instant au groupement de commandes de papier et cailloux que souhaite mettre en place la communauté de communes pour ses communes membres

### **DECISIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal,

- Après avoir pris connaissance des observations de l'Agence Régionale de Santé à propos de la baignade de l'Etang Neuf, charge le maire de solliciter l'avis du bureau d'études I.R.H. quant aux solutions préconisées, avant de prendre une décision pour le maintien ou non de cette zone de baignade.
- Accepte la proposition de la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche Comté pour le renouvellement d'une ligne de trésorerie

- Autorise la signature d'une convention avec la commune de Grury pour l'entretien du chemin mitoyen de la Comaille à la Croix du Jault
- Accepte de racheter 5 convecteurs électriques à M. et Mme Dauvillaire, anciens locataires d'un logement communal
- Donne un avis favorable à la demande de Mme Amandine DESCHAMPS visant à réduire son temps de travail à Issy-l'Evêque pour pouvoir exercer en complément ses fonctions dans une autre mairie et approuve la solution proposée pour assurer son remplacement sur une journée
- Décide de réserver un encart dans le dictionnaire des communes de l'Eté Bleu 2016
- Charge le maire de mettre en recouvrement auprès de la commune de CRESSY-SUR-SOMME la somme de 623,38 euros correspondant à sa participation aux dépenses de fonctionnement de la serre intercommunale au titre de l'année 2015
- Décide de répondre favorablement à hauteur de 50 euros à l'appel à souscription "Verdun 1916" lancé pour permettre la réalisation d'un programme d'aménagement et de mise en valeur du champ de bataille
- Décide de renouveler les adhésions de la commune au C.A.U.E., au Fonds de Solidarité Logement et à la Fondation du Patrimoine
- Accepte de rembourser à Mme Elodie GOLDSTEIN la somme de 83,80 euros, correspondant à des livres concernant Irène Némirovsky qu'elle a achetés pour le compte de la bibliothèque
- Envisage l'installation d'un miroir de sécurité à l'intersection de la route de Gueugnon et de la route de Toulon

### **COMMUNICATIONS DU MAIRE**

M. le Maire a informé le Conseil Municipal,

- de la nomination d'un nouveau directeur de secteur de La Poste
- des différentes manifestations organisées à Issy-l'Evêque au cours du mois de mars (concert de trompes de chasse, débat-conférence avec Jean Charles Cougny)
- de diverses lettres de remerciements
- de l'invitation du comité FNACA à la cérémonie commémorative du 19 mars 1962

La séance a été levée à 0 heures

*Vu par Nous, Maire de la Commune d'ISSY-L'EVEQUE pour être affiché le seize mars deux mil seize à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Locales.*

Le Maire,

S. NIVOT